

Déclarations de MM. François Mitterrand, Président de la République et Helmut Kohl, chancelier d'Allemagne, au cours de l'entretien télévisé accordé aux télévisions TF1, France 2 et ZDF le 21 janvier 1993 pour le 30ème anniversaire du traité de l'Élysée.

QUESTION.- Monsieur le Président de la République, monsieur le Chancelier, il y a trente ans, les gouvernements français et allemand ont signé le traité dont vous avez célébré le 30ème anniversaire ce matin, nouveau chapitre sur la voie de la construction européenne. La coopération franco-allemande fera l'objet de cet entretien. Nous nous trouvons au Palais Schaumburg qui est l'ancienne chancellerie, tout près d'ici se trouve l'actuelle chancellerie mais là aussi il s'agit d'un siège provisoire en attendant le déménagement à Berlin. Si je dis cela c'est pour montrer à quel point les choses ont changé depuis le dernier anniversaire de ce traité. L'Allemagne est aujourd'hui unifiée monsieur le Président, l'Allemagne est plus grande, l'Allemagne a été débarrassée des contraintes politiques de l'après-guerre. L'Allemagne déplace un peu son centre de gravité vers l'Est et s'éloigne peut-être de la France. Est-ce que l'équilibre entre les partenaires a changé, que signifie cette évolution pour la France, que signifie-t-elle pour le traité franco-allemand ?

- LE PRESIDENT.- Je ne pense pas que le traité franco-allemand d'il y a trente ans ait inauguré le rapprochement franco-allemand qui avait commencé auparavant mais il a marqué d'une façon très importante une étape décisive. Lorsque le Chancelier Adenauer et le Président Charles de Gaulle ont décidé de signer le traité de l'Élysée toute une forme de consultations régulières et d'entente entre l'Allemagne et la France a donné naissance à ce que nous vivons aujourd'hui et qu'avec le Chancelier Kohl nous avons pu parfaire vingt ans plus tard.

- C'est vrai, les choses ont changé mais elles changent toujours. Je ne pense pas que l'équilibre ait été profondément modifié. La France peut très bien s'accommoder d'une Allemagne qui a retrouvé ses dimensions normales, c'est-à-dire son unité, l'essentiel. Le peuple allemand est comme il est, il est là, il habite dans notre Europe, il est notre voisin depuis des siècles et des siècles. Nous aussi, nous avons changé, les heures de gloire, les heures de tristesse ont alterné, nous nous sommes combattus et nous nous entendons. Je pense que ce n'est pas dans un rapport de forces qu'il faut maintenant raisonner même si tout bien comparé, nos deux peuples, nos deux pays présentent mutuellement des avantages respectifs. C'est en termes de coopération, d'entente - la réconciliation c'est déjà derrière nous -, mais de projets d'avenir : le projet franco-allemand, c'est le projet d'Union européenne et c'est à partir de l'Union européenne qu'il faut commencer désormais à raisonner.

- QUESTION.- Donc dans l'équilibre entre les deux pays vous considérez que la réunification n'a rien changé ?

- LE PRESIDENT.- Non, naturellement cela a apporté 17 ou 18 millions d'Allemands qui ont rejoint la majorité de leurs compatriotes. C'est un événement capital dans l'histoire de l'après-guerre mais cela n'a rien changé à mon sens à l'égard d'une part de la relation avec la France et d'autre part dans la relation franco-allemande au sein de l'Europe. Si les Allemands en ont tiré

avantage dans leur fierté nationale, c'est bien normal et comme c'était légitime, personne ne va s'en plaindre.\

QUESTION.- Il y a un domaine où la coopération franco-allemande a montré ces derniers temps, ces derniers mois sa force, c'est le domaine monétaire. La France et l'Allemagne en s'unissant ont réussi à faire plier la spéculation contre le franc. Alors, monsieur le Chancelier, en France on aimerait que l'on aille un tout petit peu plus loin et qu'on fasse baisser les taux d'intérêt allemands, assez forts en ce moment £ est-ce que le moment n'est pas venu d'après vous, dans l'intérêt même de l'Allemagne qui entre dans une période sinon de restriction, de stagnation de faire ce pas ?

- CHANCELIER KOHL.- Tout d'abord, je voudrais faire observer que la coopération, que l'amitié franco-allemande se sont manifestées nettement au cours des derniers mois dans le domaine monétaire, il y a eu des moments difficiles mais le principe auquel je me tiens c'est qu'il faut savoir être aux côtés de ses amis dans les situations difficiles, le passé récent l'a prouvé. D'autre part, vous n'ignorez pas que la Banque Centrale allemande est parfaitement indépendante. C'est un système qui a fait ses preuves depuis quarante ans. Mon souhait c'est vraiment un souhait partagé en France, c'est qu'à la lumière des tendances à la récession dans l'économie mondiale qui ont également des incidences négatives en France comme en Allemagne, mon souhait est de parvenir à des taux d'intérêt plus bas mais cela n'est pas le fait de ma décision £ ce serait une décision tout à fait indépendante de la Bundesbank. Je crois que si dans les semaines à venir nous prenons les bonnes décisions économiques allemandes que nous sommes en train d'élaborer - une diminution significative du budget de l'Etat, ce qui entraîne des difficultés sérieuses, également des conventions collectives, des accords salariaux raisonnables dans la négociation employeurs et salariés - si l'on arrive à de bons résultats, on pourrait aller dans ce sens qui est souhaitable.

- QUESTION.- Est-ce que vous avez mené ce combat contre la spéculation pour servir en quelque sorte de test, vis-à-vis des autres Européens, des avantages que l'on tirerait d'une monnaie commune ?

- CHANCELIER KOHL.- Le Président et moi-même nous n'avons pas voulu cette bataille. Si elle n'avait pas eu lieu nous l'eussions préféré. Il n'en reste pas moins que ces spéculations sont intolérables, elles nous menacent l'un comme l'autre £ dès lors il était parfaitement légitime que la Bundesbank, la Banque de France et que les deux gouvernements agissent de concert. Ceci est un bon exemple pour ceux qui hésitent encore en Europe sur l'avantage d'une banque centrale européenne, d'une monnaie européenne, d'une politique monétaire et économique européenne, c'est également exact. Ceux qui sont encore sceptiques doivent voir ce qu'il est advenu de la livre, de la lire et doivent à ce moment-là voir dans une autre optique ce qui s'est passé avec le franc. On doit vraiment se convertir à cette autre philosophie et les attaques contre le franc se sont avérées parfaitement injustifiées car les données économiques françaises sont excellentes, elles sont tout à fait respectables par rapport à d'autres pays d'Europe, (je dis cela en Allemagne aux Allemands !).\

QUESTION.- Peut-on envisager monsieur le Chancelier et monsieur le Président d'accélérer le rythme de la construction européenne dans le domaine monétaire précisément ?

- LE CHANCELIER KOHL.- Certes oui, je n'ai pas d'objection, si les conditions sont remplies, les conditions pour des politiques économiques et commerciales communes. Nous avons défini les fondements de la construction d'une politique économique et monétaire commune. Au vu de ce qui a été fait les quatre derniers mois, un ancrage décisif pourrait être apporté ensemble. Et je crois que peut-être d'ici la fin de l'année, l'Europe des Douze, après je l'espère la ratification du traité par le Danemark et la Grande-Bretagne, viendra sauver ce qu'il a de bon, toujours si les conditions économiques le permettent.

- LE PRESIDENT.- Vous connaissez le mot fameux "faites-moi de la bonne politique, je vous ferai de la bonne finance" £ tout dépend de la volonté politique, la volonté politique dans les relations entre l'Allemagne et la France existe, elle est même très forte et d'autre part sur le plan français nous avons la volonté de refuser un certain nombre d'effets que la spéculation nous promettait £

par exemple, nous n'avons pas voulu, nous ne voulons pas et nous ne devaierons pas. A quoi cela sert de vouloir nous attaquer sans cesse ? Comme nous avons en plus le concours allemand c'est dire à quel point notre politique doit aboutir à réaliser de bonnes finances. Bien entendu, le problème des taux d'intérêt de l'argent est un domaine capital, il dépend d'organismes indépendants allemands et je n'ai donc pas grand chose à en dire sinon que si l'on veut que la construction européenne tienne bon, il faudra quand même y arriver, arriver à cela sans quoi nous continuerons de contracter, je dirai presque de geler le développement des affaires. Je vous réponds cela très tranquillement mais cela me pousse aussi à répondre à monsieur Bromberger en lui disant : mais si nous avons fixé une date un peu éloignée - trois années - à partir des trois dernières années du siècle pour réaliser l'unité monétaire c'est parce que nous devons tenir compte de quelques pays qui sont moins pressés que nous, qui hésitent encore sur le choix qu'ils doivent faire. Mais si l'on se défait de ces objections et si l'on parvient à surmonter ces difficultés - le cas échéant si ces difficultés se perpétuaient il ne faudrait pas tenir compte -, je suis tout à fait d'accord pour accélérer les délais.

- QUESTION.- Cela veut dire qu'un nombre plus réduit de pays décidés pourrait aller de l'avant dans le domaine monétaire ?

- LE PRESIDENT.- Je souhaite que non. Si on y est contraint, eh bien il faudra le faire. Je souhaite que ce soit les douze pays qui aboutissent, ils ont commencé ensemble (à six, puis neuf, puis dix, puis douze). Essayons d'arriver à douze. Mais il faut que ce ne soit pas le pas des plus lents qui oblige à ralentir l'allure des autres.\

QUESTION.- On dit que lorsque l'amitié franco-allemande fonctionne elle fait avancer l'Europe mais lorsqu'elle fonctionne mal l'Europe stagne £ ce n'est plus seulement l'Europe des Douze on voit une nouvelle évolution en Europe centrale et orientale, il y a de nouveaux pays candidats à l'adhésion alors est-ce que cela ne serait pas une mission de la politique franco-allemande que de développer une politique étrangère pour soutenir le développement de ces pays, en Europe de l'Est et en Europe centrale ?

- LE PRESIDENT.- C'est le Chancelier Kohl et moi-même qui, par une lettre rédigée en commun, avons saisi nos partenaires de l'Europe de la Communauté, d'un projet d'Union économique et monétaire - on en a parlé - mais aussi de l'Union politique par les convergences de politique étrangère et de sécurité. Donc, nous sommes tout à fait désireux en effet de réussir à resserrer les objectifs principaux de la politique européenne et donc de la politique franco-allemande. En tout cas, nous sommes déjà d'accord, tout à fait d'accord, pour accepter l'élargissement de l'Europe des Douze. Nous souhaitons très vivement et nous avons fait des propositions dans ce sens l'un et l'autre - le Chancelier Kohl et moi-même - pour que plusieurs pays de ce que l'on appelle l'Europe du libre échange, dont la situation économique et politique, c'est-à-dire la démocratie et le niveau de vie sont pratiquement comparables au nôtre, puissent adhérer tout de suite, le temps pour les diplomates qui sont toujours un peu lents de mettre d'aplomb les traités mais pourquoi mettraient-ils plus d'un an ? Cela veut dire qu'à la fin de 1993 et au début de 1994 il devrait il y a voir une Europe à quinze ou seize. C'est déjà un point important.\

Quant aux autres pays, ceux qui ne sont pas encore en état de supporter les contraintes que suppose la Communauté (car c'est une discipline rigoureuse), qui ne voudraient pas (et comme je les comprendrai) que leur marché très faible fût la proie pratiquement de l'ensemble des intérêts des pays communautaires qui eux sont beaucoup plus avancés, c'est une façon pour eux de se défendre et de les défendre que de dire "négocions des accords intermédiaires avant votre entrée dans la Communauté mais dès que vous le pourrez venez". Sur cette façon de faire, je crois que nous sommes tout à fait d'accord £ donc c'est un deuxième plan de politique extérieure européenne sur lequel l'Allemagne et la France continuent de remplir un rôle dynamique.

- Quant aux pays qui ne pourront pas d'ici longtemps soit parce qu'ils ne le voudront pas, soit parce qu'ils ne le pourront pas, nous sommes également d'accord pour mettre sur pied - on a d'ailleurs commencé - des traités d'association pour créer des structures où nous pourrions quand même continuer de travailler ensemble sans pour autant disposer des structures de la communauté ensemble.\

Voilà, sur le plan de l'Europe ie n'aperçois pas de dissensions. Il peut y avoir des points

particuliers, bien entendu. Les problèmes de l'ancienne Yougoslavie auraient pu en poser, problème très difficile en raison de nos traditions, de nos relations, de nos alliances, de l'Histoire tout simplement.

- En fait, nous avons constamment su imposer, nous imposer à nous-mêmes, des démarches communes. Nous n'avons pas cédé à une espèce de mouvement naturel qui aurait conduit nos pays à suivre les anciens intérêts de puissances, non liés et même parfois antagonistes. Telles ont été l'Allemagne et la France depuis longtemps, en tout cas depuis le début du siècle avec deux guerres mondiales. Donc, c'est déjà un progrès considérable que nous ayons réussi à mettre en place des démarches communes par rapport au problème bosniaque, au problème serbe. Peut-être n'avons nous pas exactement les mêmes réflexes, il ne s'agit pas de le dire, il faut le démontrer. En fait, nous agissons d'un commun accord.\

QUESTION.- Monsieur le Président, l'exemple de la Yougoslavie nous montre bien que beaucoup de citoyens européens sont déçus par l'impuissance à agir de l'Europe. Est-ce que vous pensez que l'Europe aurait été davantage capable d'agir si elle avait, d'ores et déjà, eu cette politique extérieure et de sécurité commune institutionnalisée ?

- LE PRESIDENT.- Je pense que oui. C'est tout de même un peu stupide que de reprocher à l'Europe, qui n'a pas encore de politique extérieure commune, puisque Maastricht n'est pas encore adopté par deux des douze pays, de faire comme si Maastricht avait déjà été ratifié. C'est précisément le débat actuel. Mais je pense comme vous, que si le temps avait pris un peu plus de vitesse, et si Maastricht était entré dans les faits, si nous avions tous ratifié, si on ne continuait pas de discuter de certains aspects du traité de Maastricht, il est évident qu'une politique extérieure commune, convergente, déjà mise en place, aurait facilité nos démarches à l'égard de l'ancienne Yougoslavie, c'est sûr. Maintenant, quand on parle de l'impuissance de l'Europe, c'est un peu vite dit. L'ancienne Yougoslavie appartient à l'Europe tout autant que nous, mais d'une Europe un peu contrastée. Elle a toujours appartenu à des mondes différents. Elle-même a été séparée par la puissance des empires £ depuis l'empire romain, l'empire byzantin en passant pas le saint empire romain-germanique, l'empire austro-hongrois, l'empire turc et combien d'autres choses encore y compris pendant un moment l'empire français puisque Napoléon Ier a toujours sa statue à Ljubljana. C'est un pays qui a été composé après la guerre de 1914-1918 et dont l'Histoire avait été le plus souvent, je le répète, contrastée. Que l'Europe puisse intervenir dans ce qui apparaissait comme une guerre civile, et qui ressemble aujourd'hui à des guerres nationales ou ethniques, ce n'est pas facile à traiter. Ce n'est pas facile de se substituer aux gens qui sont sur place. Et d'autre part l'Europe unie sur le plan de la politique extérieure reste à faire. Nous sommes, pour l'instant, je crois pouvoir le dire, le Chancelier Kohl et moi-même, comme des ouvriers qui sont attelés à une entreprise, à la fabrication d'un instrument et nous n'avons pas fini. Et les événements, eux, arrivent pendant qu'on prend ce temps-là. Et comme nous voulons entraîner avec nous dix autres pays d'Europe, cela prend du temps, c'est bien dommage, mais c'est comme ça !.\

QUESTION.- Alors, il y a un problème qui se pose, sur le plan de l'intervention dans le domaine militaire, c'est que l'Allemagne, monsieur le Chancelier, pour des raisons constitutionnelles, ne pourrait pas le faire en tout état de cause. Est-ce que le corps d'armée franco-allemand - "l'eurocorps" comme on dit - pourrait constituer, un jour, un moyen d'intervention sur ces théâtres européens ?

- CHANCELIER KOHL.- Ce sont deux questions que vous avez posées. Tout d'abord notre ordre constitutionnel : je n'entrerai pas dans les détails du débat constitutionnel allemand, je vais vous présenter les résultats que je souhaite. Il me paraît exclu que dans la situation actuelle, la République allemande puisse s'en tenir à la situation actuelle après la réunification. Je trouve que la situation actuelle n'est pas digne, nous sommes membres des Nations unies ce qui implique d'assumer les droits et les devoirs, les devoirs et les droits. Par conséquent, il faut soit amender la Constitution sur ce plan ou l'interpréter. Il y a un débat pour savoir s'il s'agit de modifier la Constitution ou s'il suffit de l'interpréter. En tout cas, il est contraire à la dignité de notre pays, il est contraire à l'attente de tous nos voisins. Nul ne comprendrait que l'on ne mette pas un terme

rapide à la situation présente. Que cela soit clair. D'autre part, même si nous avons cette nouvelle interprétation de la Constitution, une intervention militaire allemande ne serait pas imaginable en Yougoslavie : vous comprenez le poids de l'Histoire, chacun comprend que c'est une région où les Allemands ne peuvent pas envoyer des soldats, des blindés etc... D'ailleurs, personne ne pourrait le faire dans la situation présente ou ne voudrait le faire. Mais si notre Constitution est modifiée, à l'évidence, aussi bien nous que les autres partenaires européens, nous devons assumer nos responsabilités à l'égard de la paix, de la liberté et cela s'applique à tout ce qui se fait dans le cadre des Nations unies par exemple.\

QUESTION.- Lors de la visite du Secrétaire général des Nations unies à Bonn, celui-ci a réclamé que les Allemands participent à des actions militaires, des actions ponctuelles. En est-il de même pour la France ?

- LE PRESIDENT.- Quand il est arrivé à Bonn, M. Boutros Ghali venait de Paris & je l'avais reçu la veille. Et le sujet de la conversation qu'il devait avoir avec le Chancelier Kohl, il m'en avait entretenu et je lui avais donné mon accord. Voilà ma réponse. Je voudrais répondre en même temps à M. Bromberger pour lui dire ceci & pour l'instant, il convient de donner tous ses atouts à la diplomatie, c'est-à-dire à la paix, et ce qui vient de se passer sur la base du plan Vance - Owen, les deux médiateurs choisis à cet effet, permet d'espérer une issue heureuse de ce conflit, je dis "permet d'espérer" pour employer des termes très prudents, car on a vu trop de cessez-le-feu, trop de débuts d'accord qui finalement ont achoppé sur les passions, sur les antagonismes ethniques et sur la violence. Mais je pense que cela peut réussir. Je donne la priorité à cette chance de paix pour les peuples qui se déchirent aujourd'hui dans l'ancienne Yougoslavie. Je ne voudrais pas que nous tenions des raisonnements à caractère militaire, - d'interventions militaires - alors que c'est l'autre chance qu'on est en train d'essayer, qui est en passe de réussir.

Deuxièmement, il s'agit de faire un effort militaire, la France a, à l'heure actuelle, 4792 soldats dans les Forces des Nations unies dans l'ancienne Yougoslavie. Vraiment, les soldats français sont là. Si demain, certaines données allemandes sont modifiées et si nous nous mettons d'accord sur un type de démarche, bien entendu sous l'autorité des Nations unies (je m'en tiens à cela) qui à mon sens ont compétence pour décider ce qu'il convient de faire et de ne pas faire, à ce moment-là le corps franco-allemand peut, en effet, être utile et employé.

- QUESTION.- Monsieur le Président, on a entendu, votre réaction très prudente quand même sur les accords de Genève...

- LE PRESIDENT.- ...très prudente mais engagée.

- QUESTION.- Oui, vous êtes quand même relativement optimiste.

- LE PRESIDENT.- Je ne raisonne jamais par optimisme. Je ne sais pas comment les gens réagiront. Ce que je dis c'est que c'est un remarquable travail diplomatique, que pour l'instant il a reçu l'accord des gens qui au fond paraissaient les plus éloignés, et qu'il faut poursuivre dans cette voie.

- QUESTION.- Est-ce que vous pensez qu'en même temps, donc que ces négociations, cette phase diplomatique se déroule et aboutit à quelques résultats, il faut continuer à brandir la menace ?

- LE PRESIDENT.- Il faut faire des choses raisonnables. Il faut démontrer que nous ne sommes pas indifférents au drame qui continue de se vivre là-bas, que nous ne tenons pas pour égale la situation de ceux qui souffrent, qui en sont victimes et ceux qui attaquent, qui agressent et qui exercent des violences. Et nous emploierons les moyens appropriés - comme disent les diplomates - pour régler ce genre de choses.\

QUESTION.- En d'autres termes, monsieur le Président, pour préciser, doit-on continuer à travailler à la résolution sur le respect de la zone d'exclusion aérienne, doit-on renoncer à l'idée de punir les criminels de guerre si un accord... ?

- LE PRESIDENT.- Je pense que la notion d'un tribunal international qui serait en mesure de juger les crimes contre l'humanité, c'est une bonne idée qu'il faut préserver, quelles que soient les évolutions futures, en tout cas c'est mon opinion personnelle, et c'est celle que je fais prendre à la France.

QUESTION.- En d'autres termes, monsieur le Président, pour préciser, doit-on continuer à travailler à la résolution sur le respect de la zone d'exclusion aérienne, doit-on renoncer à l'idée de punir les criminels de guerre si un accord... ?

- QUESTION.- Et la zone d'exclusion aérienne ?

- LE PRESIDENT.- La zone d'exclusion nous l'avons acceptée, on en débat aux Nations unies, mais nous ne voulons pas prendre une attitude comme trop de gens l'ont fait, de caractère belliciste annonçant tous les quatre matins des interventions militaires. Non ! Nous voulons faire ce qui convient et je le répète pour que personne n'en doute. Il faut jouer les chances de la paix. Et les chances de la paix se sont renforcées depuis quelques jours.\

QUESTION.- Monsieur le Président, à l'instar de M. Boutros Ghali vous avez été favorable à ce que les soldats allemands jouent un rôle différent à l'avenir. Eszt-ce que vous pensez que l'Allemagne réunifiée pourrait éventuellement avoir un siège au Conseil de sécurité, est-ce que ceci ferait partie de ses responsabilités élargies ?

- LE PRESIDENT.- Je pense que c'est une aspiration de beaucoup d'Allemands, mais, pour l'instant, je n'ai pas été saisi par le gouvernement allemand £ alors je répondrai à ce moment-là !

- Je suppose que vous savez fort bien que le Conseil de sécurité des Nations unies a été constitué au moment où cette institution a pris forme et au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Et naturellement, ce qui a été décidé, c'est d'associer ceux qui étaient considérés comme les vainqueurs de la guerre... Dans ces cas-là personne n'est vainqueur et personne n'est vaincu, tout le monde souffre de ce genre de drame : il faut bien le comprendre, ceux qui sont le clan des vainqueurs fabriquent les traités et dominent les institutions. Comme on va vers une période où, je l'espère, seront oubliés les souvenirs de ces épouvantables combats fratricides, je pense que la situation diplomatique changera en même temps. Pour l'instant, c'est de mon point de vue...

- QUESTION.- Vous-même pensez-vous que le moment est venu ?

- LE CHANCELIER KOHL.- Je ne vois pas du tout l'opportunité de mettre cette question en avant. Je l'ai rappelé à de nombreuses reprises. Le gouvernement fédéral n'a aucune position différente de celle que je viens de vous dire. S'il y a une réforme des Nations unies, ce débat a été lancé, les Japonais, d'autres alimentent ce débat, à ce moment-là, la question se posera dans des termes nouveaux. Mais, compte tenu des problèmes que j'ai à résoudre pour le moment, ce n'est vraiment pas une priorité.

- LE PRESIDENT.- Il faut faire attention : à partir du moment où on bouge une pièce, beaucoup d'autres bougeront. Je ne refuse pas d'examiner ce que sera l'avenir mais si les Allemands croyaient que c'est leur problème, qu'il faut seulement résoudre, ils se tromperaient.

- Il y a aussi le tiers monde, il y a quelques grands pays dans le tiers monde, indépendamment du fait que parmi les pays industrialisés, il y a le Japon, il y a l'Italie, et puis il y a ceci et cela... C'est l'objet d'une étude très sérieuse qui n'est pas encore entamée, alors laissons le temps faire son oeuvre.

- Pour l'instant, la France fait partie des membres permanents du Conseil de sécurité avec la Grande-Bretagne. Cela fait, avec la Russie aujourd'hui, trois grands pays européens et c'est déjà pas mal. Si l'Europe se fait, ce type de question perdra beaucoup de son acuité.\

QUESTION.- Avec la Grande-Bretagne, puisque vous parlez des membres du Conseil de sécurité, aux côtés des Etats-Unis, la France est intervenue pour faire respecter en Irak la zone d'exclusion aérienne. Première question : pourquoi en Irak et pas en Bosnie dont nous parlions tout à l'heure et seconde question, quelles sont les limites que vous fixez à cette intervention monsieur le Président ?

- LE PRESIDENT.- Je ne comprends pas très bien votre question parce que pour l'Irak, il y a eu des résolutions des Nations unies qui ont non seulement autorisé mais qui ont incité les pays membres à mettre un terme à l'agression irakienne, agression contre le Koweït qui pouvait en annoncer d'autres contre d'autres pays voisins. Donc nous avons agi sur mandat des Nations unies. Il n'y a pas de mandat des Nations unies pour régler ce type de situation et de la même manière en Bosnie. Ce n'est pas deux poids et deux mesures, ce sont deux situations complètement différentes y compris sur le plan juridique. Alors gardons-nous d'approximations qui seraient risquées. Ce qui est vrai, c'est que les Nations unies sur d'autres terrains et dans d'autres pays ont pris dans le passé des résolutions qui n'ont jamais été appliquées. On pourrait peut-être d'abord penser à celles-là avant de penser à celles qui ne sont même pas votées.

- QUESTION.- Il y a une zone d'exclusion aérienne sur la Bosnie. Il n'y a pas les moyens de

... l'appliquer mais elle existe.

- LE PRESIDENT.- La zone d'exclusion aérienne ne pose pas d'énormes problèmes. Nous n'en sommes pas du tout au même point qu'avec l'Irak. Jusqu'à quel point pourrait-on intervenir de nouveau en Irak ? Eh bien, comme toujours, dans le cadre des résolutions des Nations unies. La France n'a pas du tout l'intention de s'installer dans une situation d'une nouvelle guerre avec l'Irak mais simplement de jouer son rôle dans l'application de ce qui a été défini par l'institution internationale que nous respectons et dont nous pensons qu'elle doit à tout prix préserver sa capacité d'intervention et son autorité dans les affaires du monde car c'est la naissance du droit international.\

QUESTION.- Monsieur le Chancelier, monsieur le Président, vous nous avez expliqué que dans les trente années d'amitié franco-allemande beaucoup de choses ont changé mais on ne s'est pas éloigné les uns des autres au lendemain de l'unification allemande, on a continué de s'engager sur une voie commune. Où sont à l'avenir les missions bilatérales auxquelles la France et l'Allemagne devront s'attaquer, pas seulement dans l'optique européenne ?

- LE CHANCELIER KOHL.- Je crois que ce que les Français et les Allemands, les Allemands et les Français pourraient intensifier dans les années à venir, c'est l'identité culturelle européenne chez la jeune génération et là il y a des chances extraordinaires d'approfondir ce qui a été édifié au cours des dernières décennies. Je crois que pour ceux qui nous succéderont, il y aura encore beaucoup à faire mais en une journée comme celle d'aujourd'hui... Vous savez je viens du Palatinat, la frontière de la France, c'est une région qui a plus souffert des guerres entre Français et Allemands que d'autres régions et vous savez en cette heure, je ressens une profonde gratitude de voir que la situation est celle-là aujourd'hui et j'ai trouvé que c'était une image extraordinaire de voir le Président de la République et le Président fédéral allemand passer en revue les soldats français et allemands côte à côte et pendant un instant je songeais que si j'avais pu raconter cela à mon père qui a vécu deux guerres et qui a vécu tout cela, pour lui cela aurait été inconcevable ce qui existe aujourd'hui.\

QUESTION.- Monsieur le Chancelier, j'enchaîne sur ce que vous avez dit dans votre discours ce matin. Vous nous avez dit que la renaissance du nationalisme ne se limite peut-être pas forcément à l'ex-Yougoslavie, nous non plus nous n'en sommes pas à l'abri. Pourquoi ? Est-ce que c'est parce que les souvenirs dont vous parlez remontent à trop loin et qu'une nouvelle génération n'a appris tout cela que dans les livres d'histoire ?

- LE CHANCELIER KOHL.- Je crois que les Allemands ne sont pas conscients d'avoir vécu dans la période de paix la plus longue de l'histoire récente. Voilà presque 50 ans que nous vivons dans la paix. Les générations qui ont vécu les deux guerres sont en train de disparaître et il n'y a plus beaucoup d'expériences personnelles. Voilà pourquoi ce que nous avons l'un et l'autre essayé de faire est si important, c'est de rendre ce processus irréversible. Et là je m'exprime en tant qu'Allemand. Je n'oublie jamais que l'unité allemande et l'unification européenne sont les deux faces d'une même médaille. Il ne faut jamais revenir en arrière même si dans tous les pays il y a des gens qui se complaisent dans un nationalisme, un chauvinisme étroits. Vous savez les hommes sont ce qu'ils sont depuis que le monde est monde, c'est pourquoi il faut veiller à ne pas rechuter.\

QUESTION.- Est-ce que moins de nationalisme dans une Europe commune n'impliquerait pas également davantage de responsabilité politique pour le Parlement européen ?

- LE PRESIDENT.- Sûrement, on va dans ce sens. On va dans cette direction. Peu à peu ce Parlement devra être doté de toutes les compétences d'un Parlement normal. Nous sommes simplement en voie de construction et pas au terme. Mais l'évolution du Parlement européen devra accompagner l'évolution de nos décisions politiques. Je suis tout à fait d'accord.\

QUESTION.- Monsieur le Chancelier, excusez-moi de revenir à un partenaire extérieur mais il a toujours été quelque part dans les relations franco-allemandes, je parle des Etats-Unis. Vous disiez tout à l'heure que vous faisiez tous les deux parties d'une certaine génération, celle-ci a connu la guerre et que cela avait été important dans la construction de cette amitié franco-allemande...

- LE PRESIDENT.- Le Chancelier est plus jeune que moi ! Voyons !

- QUESTION.- Il a connu la guerre ! Il était enfant, mais il a connu la guerre ! De l'autre côté de l'Atlantique, c'est maintenant un quadragénaire qui est en place depuis hier. Vous avez eu tous les deux des contacts téléphoniques avec lui, comment voyez-vous ces rapports avec cette nouvelle administration qui connaît peut-être moins l'Europe, qui s'y intéresse peut-être moins ?

- LE CHANCELIER KOHL.- J'estime qu'il faut toujours faire preuve d'honnêteté dans une telle question. Le nouveau Président a pris ses fonctions il y a 48 heures. Il faut lui laisser le temps de développer ses idées, ses convictions politiques, de les mettre en oeuvre. J'estime qu'il est nécessaire de prendre la peine d'attendre. Chaque Président américain n'est confronté à la réalité que lorsqu'il prend ses fonctions. Face à la situation dans le monde, il comprend combien la sécurité doit être plus importante pour les Américains au niveau social, car il comprend les difficultés des gens. Et il est également conscient qu'il faut s'impliquer vraiment dans le renforcement de l'unité européenne. Ceci est dans l'intérêt de l'Amérique. Nous politique ne s'oriente pas contre les Etats-Unis. Nous n'avons pas adopté la thèse dangereuse du "c'est à prendre ou à laisser". Comme l'Allemagne a besoin de l'amitié avec la France, l'Europe unie et l'Alliance atlantique seront plus soudées.

- LE PRESIDENT.- Je voulais dire que le Président Bush a eu beaucoup de respect pour les Européens et, sur le plan de la politique extérieure qui était le nôtre, (nous n'avons pas à nous mêler sur le plan public des affaires intérieures américaines), il a vraiment bien compris nos propres dossiers. Il n'y a pas de raison de penser que le Président Clinton, qui a tenu à s'informer dès sa jeunesse en fréquentant des universités multiples, pourrait s'éloigner de l'Europe. L'administration change, beaucoup d'hommes changent, mais la continuité américaine est quand même aussi assurée dans le bon sens et parfois dans le mauvais. La personnalité du nouveau Président va s'affirmer. On verra bien. Nous l'accueillons avec sympathie. C'est un peuple ami et ceux qui le représentent sont a priori nos amis.

- QUESTION.- La continuité c'est ce qui ressort de ces premières conversations ?

- LE PRESIDENT.- Ces premières conversations sont forcément des conversations de courtoisie et dans lesquelles on s'efforce de dire des choses chaleureuses et constructives.

- Le premier soin du Président Clinton a été de me dire avant hier soir encore - c'était la deuxième conversation que nous avons - qu'il tenait à garder des liens extrêmement étroits avec la France par rapport aux problèmes de politique extérieure qui se posaient : celui de l'Irak, celui de la Yougoslavie et celui des débats entre l'Europe et l'Amérique. Il était dans des dispositions indiscutablement de construction en commun. Là où des impératifs de la vie quotidienne pourront amener des contradictions et des débats, on verra bien, faisons confiance.\

QUESTION.- Monsieur le Président, monsieur le Chancelier, encore une question personnelle, puisque vous êtes liés par une amitié personnelle, quelle est son utilité dans la politique de tous les jours ?

- LE CHANCELIER KOHL.- Je crois que l'amitié personnelle ne permet pas de faire disparaître les problèmes lorsqu'ils existent mais cela fait plus de dix ans que nous coopérons très étroitement. Les liens sont de plus en plus étroits chaque année et je crois que nous nous sommes rencontrés plus de 80 fois. Je crois qu'il y a pas de relation comparable sur l'échiquier international. Nous ne parlons pas seulement de politique, nous parlons histoire, littérature, nous nous sommes aidés réciproquement à mieux comprendre le pays du partenaire. C'est une amitié très personnelle qui s'est développée et là aussi j'exprime ma gratitude. C'est précieux pour nos deux pays. Nos relations sont basées sur l'entraide. Nous nous aidons mutuellement à comprendre les problèmes de nos pays respectifs et nous nous conseillons sur ce que nous devons faire. Quand nous nous téléphonons, en dehors de tout protocole, nous nous plaisons à rire ensemble.

- LE PRESIDENT.- Je remercie le Chancelier des paroles qu'il vient de prononcer. Les sentiments qu'il exprime je les éprouve. Nous avons des situations et des positions politiques, qui, au regard de nos problèmes intérieurs, sont certainement très différentes mais ce qui domine c'est que le Chancelier Kohl est responsable d'un grand pays, l'Allemagne, (plus grand encore depuis quelques années). Il en est responsable et je suis responsable, le premier responsable - parmi

d'autres - mais responsable, de la politique de la France. Quand on pense au rôle de l'Allemagne et de la France à travers les siècles en Europe on en est rempli à la fois d'orgueil et d'humilité et nous, nous nous trouvons dans une période où tout change dans le cadre de nos relations. Si nous nous en tenons à cette politique d'amitié entre l'Allemagne et la France nous n'avons pas trouvé des motifs de divergence, ce n'est pas que nous soyons plus conciliants que d'autres, plus aimables que d'autres. Nous avons des caractères qui présentent leurs aspérités, nous avons dans nos pays des adversaires qu'il nous arrive de traiter un peu rudement, ce n'est pas le problème. Si nous étions tous les deux Allemands ou tous les deux Français nous ne serions certainement pas toujours d'accord, cela se comprend tout à fait, ce n'est pas la peine d'insister sur le type de gouvernement à préférer mais au delà, même si nous étions tous les deux Allemands ou tous les deux Français, cela n'empêcherait pas, cela existe avec d'autres, des relations de sympathie, de travail en commun dès lors que l'on sait se dépasser soi-même pour servir les intérêts généraux de son pays et de l'Europe, et d'une façon plus générale du monde tel que nous le concevons. C'est le problème de civilisation et dès qu'il s'agit de civilisation vraiment je n'ai pas besoin de grandes discussions avec le Chancelier Kohl pour me trouver tout à fait à l'aise.\

QUESTION.- Ce que vous venez de dire, monsieur le Président m'amène aux deux dernières questions un petit peu personnelles pour l'un et l'autre. Monsieur le Chancelier, d'ici deux mois il y a des élections en France et vraisemblablement l'opposition va l'emporter & vous allez donc vous trouver avec le Président Mitterrand d'un côté et avec un gouvernement, un Premier ministre, un ministre des affaires étrangères de droite de l'autre, est-ce que c'est pour vous une perspective difficile ou amusante ?

- LE CHANCELIER KOHL.- Amusante, certainement pas, le terme est mal choisi. Je respecte le choix des électeurs français, ce n'est pas moi qui m'immiscerais dans la politique intérieure d'un pays voisin et ami & au demeurant j'ai fait mes classes, j'ai déjà vécu la cohabitation puisque Jacques Chirac a été Premier ministre et François Mitterrand était Président de la République. Nous avons été ensemble dans de grandes batailles de la politique européenne au niveau des sommets européens, nous avons travaillé ensemble.

- QUESTION.- Cela ne va pas compliquer les choses ?

- LE CHANCELIER KOHL.- Parfois oui mais il y a eu des situations où il était compliqué de traiter avec un Premier ministre socialiste, ce n'est pas forcément lié au parti politique au pouvoir & mes collègues français doivent également s'accommoder d'un chrétien démocrate ce n'est pas classique pour un socialiste, je crois qu'il faut faire son travail !

- LE PRESIDENT.- Vous ne m'avez pas posé de question là-dessus, je vous en remercie d'ailleurs !

- QUESTION.- Si votre vision de l'Europe se réalise, si toutes les choses fonctionnent comme vous les souhaitez, les imaginez, est-ce qu'à ce moment-là le Traité franco-allemand aura fait son travail et pourra être rangé aux archives ?

- LE CHANCELIER KOHL.- Non, je ne crois pas. Les temps ont changé & depuis trente ans le monde a beaucoup changé. S'il y a trente ans vous aviez dit à quelqu'un que le parti communiste serait interdit à Moscou, que l'Union soviétique aurait disparu eh bien on l'aurait envoyé dans un asile. Personne n'aurait cru ce genre d'affirmation, le monde a changé mais il y a suffisamment à faire pour les Allemands et pour les Français. A cet égard, l'esprit du traité de l'Elysée sera toujours essentiel pour orienter les tâches futures j'en suis convaincu.

- LE PRESIDENT.- Pour une entreprise d'une telle envergure il faudra donc encore du temps et puis les hommes qui vivront après nous, qui seront responsables après nous auront de nouveaux problèmes à traiter. Si l'esprit du traité continue de prévaloir, il y aura mille et une choses à faire entre l'Allemagne et la France. J'espère que cela ira toujours dans le même sens, en tout cas c'est ce que nous essayons de faire.\